Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la statistique OFS

Communiqué de presse

Embargo: 22.04.2016, 9:15

3 Travail et rémunération N° 0351-1604-40

Indice suisse des salaires 2015

Les salaires nominaux progressent de 0,4% et en raison d'une inflation négative de 1,5% en termes réels

Neuchâtel, 22.04.2016 (OFS) – **L'indice suisse des salaires nominaux a augmenté en moyenne de +0,4% en 2015 par rapport à 2014. Il s'établit ainsi à 103,7 points (base 2010 = 100). Compte tenu d'une inflation annuelle négative de -1,1%, les salaires réels ont enregistré une hausse de +1,5% (105,7 points base 2010=100), selon les calculs de l'Office fédéral de la statistique (OFS).**

En 2015, les salaires nominaux ont augmenté en moyenne de +0,4% par rapport à 2014, soit le taux le plus bas depuis 1999. Pour la quatrième année consécutive, l'évolution de salaires nominaux s'est située en-dessous de la barre de +1%. A fin 2014, au moment des prises de décision en matière de revalorisation salariale pour l'année 2015 et six ans après l'éclatement de la crise financière de 2008, la conjoncture économique mondiale restait fragile.

En Suisse, la dynamique économique bien que soutenue notamment par les industries manufacturières et le commerce extérieur a perdu de l'élan au deuxième trimestre 2014. La demande intérieure, dont la consommation des ménages, montrait également un certain ralentissement. Dans ce contexte aux perspectives incertaines, l'évolution nominale des salaires pour l'ensemble de la Suisse, reflète au plus près l'inflation estimée en septembre 2014 à +0,4% pour 2015. L'inflation s'étant soldée par un taux négatif de -1,1%, le pouvoir d'achat des salaires a augmenté de +1,5% en 2015.

Secteur secondaire: progression nominale de +0,5% et réelle de +1,6%
Les salaires nominaux ont progressé de +0,5% dans le secteur industriel, un taux en baisse comparé aux années précédentes mais qui conjugué à l'inflation permet une augmentation des salaires réels de +1,6% dans ce secteur. Une baisse nominale de -0,2% (+0,9% réelle) a été enregistrée dans la construction alors que les industries manufacturières dans leur ensemble ont bénéficié d'une hausse nominale de +0,7% (+1,9% réelle). Parmi ces dernières, les progressions nominales les plus fortes avec +1,2% ont été relevées dans la branche des industries du meuble, réparation et installations de

Espace de l'Europe 10
CH-2010 Neuchâtel
www.statistique.admin.ch

machines et équipements et autres industries, ainsi que dans la branche de la métallurgie et fabrication de produits métalliques. Viennent ensuite, avec +1,1%, les industries chimique et pharmaceutique. Les branches d'activité dont les hausses nominales ont été les plus faibles sont les industries du caoutchouc, plastiques et produits non métalliques (-0,7%) et la fabrication de machines, équipements et matériels de transport (+0,1%).

Secteur tertiaire: progression nominale de +0,3% et réelle de +1,5%
Le secteur tertiaire a enregistré en 2015 une augmentation des salaires nominaux de +0,3% légèrement inférieure à celle du secteur secondaire. Les salaires réels ont progressé de +1,5%, soit la hausse la plus élevée depuis 1994, hormis l'année 2012 (+1,6%). Les branches des activités de poste et courrier (+1,1%) et de l'enseignement (+0,8%) ont bénéficié des évolutions nominales les plus élevées.

Viennent ensuite avec +0,7% le commerce de détail et les activités financières. La branche des activités informatiques et services d'information (-0,1%), celle des activités de services administratifs et de soutien (-0,2%) et celle des activités spécialisées, scientifiques et techniques (-0,2%) ont subi des pertes de salaires nominaux qui ont cependant été compensées par des hausses de leurs salaires réels (respectivement de +1,1%, +1% et +0,9%).

Evolution du pouvoir d'achat des salaires sur les cinq dernières années
De 2011 à 2015, le rythme annuel moyen de la progression salariale réelle, pour l'ensemble des personnes salariées a été de +1,1% (+1,1% pour les hommes et +1,2% pour les femmes).

Dans le secteur secondaire, l'évolution réelle annuelle moyenne sur cette période a été de +1,1% avec le taux le plus élevé dans l'industrie chimique (+1,5%) Les autres branches industrielles ont affiché des croissances annuelles moyennes dans une fourchette assez serrée de +0,9% à +1,2%.

De 2011 à 2015, le secteur tertiaire a également enregistré une progression annuelle moyenne des salaires réels de +1,1%. La branche des activités informatiques et des services d'information avec +1,5% a influencé le plus fortement à la hausse l'évolution des salaires réels du secteur des services. A l'opposé, la branche des transports et entreposage s'est caractérisée par l'évolution réelle moyenne la plus faible (+0,7%) sur la période précitée.

OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE
Service des médias

Fiche descriptive de l'indice suisse des salaires

Source :
L'indice suisse des salaires est calculé chaque année à partir des données contenues dans les déclarations d'accidents et transmises à l'OFS par le Service de centralisation des statistiques de l'assurance-accidents (SSAA). Les calculs portent sur environ 250'000 données individuelles. L'exploitation de ces données exclut le secteur primaire, les personnes en apprentissage et les stagiaires.

But :
Mesurer l'évolution annuelle des salaires en tant que prix du travail. L'indice suisse des salaires élimine en partie les effets induits par les modifications de la structure des personnes salariées au cours du temps, sur l'évolution du salaire moyen (en fixant la pondération à une année de base donnée pour une période de 5 ans). Les modifications de structure sont notamment induites par l'augmentation de la qualification, les promotions et les mouvements d'entrée et de sortie dus aux départs et aux embauches.

Définition du salaire :
Le **salaire brut** correspond au salaire de base y compris le 13ème salaire avant toute déduction des cotisations obligatoires. Les primes et bonus, les allocations familiales et les paiements en nature sont exclus du calcul. Les salaires des personnes à temps partiels sont mensualisés sur la base de la durée normale du travail dans l'entreprise qui les emploie.

Méthode de calcul :
L'indice suisse des salaires est un indice Laspeyres calculé sur la base de l'observation de l'évolution du salaire moyen au sein de groupes de personnes salariées constitués selon les variables suivantes : branche économique et sexe. Le poids relatif de chaque groupe de personnes salariées est calculé sur la base des données de l'enquête sur la structure des salaires effectuée par l'OFS en 2010.

Révision :
L'indice suisse des salaires, révisé en 2010, se base sur une nouvelle nomenclature générale des activités économiques à savoir la NOGA08 et sur un nouveau modèle de pondération qui tient compte d'une structure de l'emploi salarié plus actuelle. La prochaine année de base pour le calcul de l'indice suisse des salaires à structure constante est fixée à 2015.

Renseignements:
Didier Froidevaux, OFS, Section Salaires et conditions de travail, tél. : +41 58 463 67 56,
e-mail : didier.froidevaux@bfs.admin.ch
Service des médias OFS, tél. : +41 58 463 60 13, e-mail : kom@bfs.admin.ch

Offre en ligne:
Vous trouverez d'autres informations et publications sous forme électronique sur le site Internet de l'OFS à l'adresse www.statistique.admin.ch > Thèmes > 03 - Travail, rémunération
La statistique compte pour vous. www.la-statistique-compte.ch
Abonnement aux NewsMails de l'OFS: www.news-stat.admin.ch

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Aucun accès privilégié n'a été accordé pour ce communiqué.

T1 Indice des salaires nominaux et réels, 2014-2015

		Salaires nominaux				Salaires réels			
		Indice (base 2010 = 100)		Variation en % par rapport à l'année précédente		Indice (base 2010 = 100)		Variation en % par rapport à l'année précédente	
	Branches économiques (NOGA08)	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015
05-96	**TOTAL**	103,3	103,7	0,8	0,4	104,1	105,7	0,8	1,5
05-43	**SECTEUR SECONDAIRE**	103,2	103,7	0,9	0,5	103,9	105,6	0,9	1,6
05-09/ 35-39	Industries extractives, Production et distribution d'énergie et d'eau; gestion des déchets	102,0	102,9	0,5	0,9	102,7	104,8	0,5	2,1
10-12	Industries alimentaires et du tabac	102,0	102,9	1,3	0,9	102,7	104,8	1,3	2,1
16-18	Industries du bois et du papier ; imprimerie	102,3	102,5	0,2	0,3	103,0	104,5	0,2	1,4
19-21	Cokéfaction et raffinage; Industries chimique et pharmaceutique	104,7	105,9	0,8	1,1	105,5	107,9	0,8	2,3
22-23	Industries du caoutchouc et du plastique	104,4	103,6	1,8	-0,7	105,1	105,6	1,9	0,4
24+25	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	103,0	104,2	1,5	1,2	103,7	106,1	1,5	2,3
26-27	Fabrication de produits informatiques, électroniques et d'équipements électriques, optique, horlogerie	103,6	104,4	1,6	0,8	104,3	106,4	1,6	2,0
28-30	Fabrication de machines, équipements et matériels de transport	104,2	104,3	0,6	0,1	105,0	106,3	0,6	1,2
31-33	Autres industries manufacturières; réparation et installation	102,9	104,2	0,7	1,2	103,6	106,1	0,7	2,4
41-43	Construction	102,8	102,5	0,5	-0,2	103,5	104,4	0,5	0,9
45-96	**SECTEUR TERTIAIRE**	103,4	103,7	0,7	0,3	104,1	105,7	0,7	1,5
45	Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	103,2	103,9	1,3	0,6	104,0	105,8	1,3	1,8
46	Commerce de gros	102,8	102,9	1,0	0,1	103,5	104,8	1,0	1,2
47	Commerce de détail	104,4	105,2	0,5	0,7	105,2	107,1	0,5	1,9
49-52	Transports et entreposage	101,2	101,7	-0,7	0,5	101,9	103,6	-0,7	1,7
53	Activités de poste et de courrier	103,6	104,7	1,0	1,1	104,3	106,7	1,0	2,3
55-56	Hébergement et restauration	103,9	104,2	1,1	0,3	104,6	106,1	1,1	1,4
58 - 61	Édition, audiovisuel et diffusion, Télécommunications	102,6	102,7	0,9	0,2	103,3	104,7	0,9	1,3
62-63	Activités informatiques et services d'information	105,6	105,6	1,2	-0,1	106,4	107,5	1,2	1,1
64 et 66	Activités des services financiers; Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance	104,3	105,0	1,3	0,7	105,0	106,9	1,3	1,8
65	Assurance	105,3	105,4	1,3	0,1	106,0	107,4	1,4	1,3
69-75	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	104,4	104,2	0,3	-0,2	105,2	106,1	0,3	0,9
77-82	Activités de services administratifs et de soutien	103,5	103,3	1,0	-0,2	104,2	105,2	1,0	1,0
84	Administration publique	102,4	102,5	0,4	0,1	103,1	104,4	0,4	1,3
85	Enseignement	103,8	104,6	1,6	0,8	104,5	106,6	1,7	2,0
86-88	Santé, Hébergement médico-social et action sociale	101,7	102,1	0,1	0,3	102,4	104,0	0,1	1,5
90-96	Arts, spectacles et activités récréatives, Autres activités de services	104,6	105,1	2,5	0,5	105,3	107,0	2,5	1,7
Sexe	Hommes	103,2	103,5	0,7	0,3	103,9	105,4	0,7	1,5
	Femmes	103,6	104,1	1,0	0,5	104,4	106,1	1,0	1,7

Composantes du salaire: salaire brut de base, allocation de renchérissement et 13ème salaire. Les primes et les boni, les allocations familiales et les paiements en nature sont exclus du calcul.

* NOGA85 Enseignement : Cette branche inclut d'une entreprise qui dispense un enseignement (enseignants, personnel administratif et technique, personnel spécialisé, ...). Il s'agit principalement d'entreprises privées (enseignement du sport et de loisirs, culturel, de conduite, de langues, d'informatique…)

Source : OFS, à partir des données du Service de centralisation des statistiques de l'assurance-accidents (SSAA)

Indice des salaires nominaux et réels 2015 par branche économique

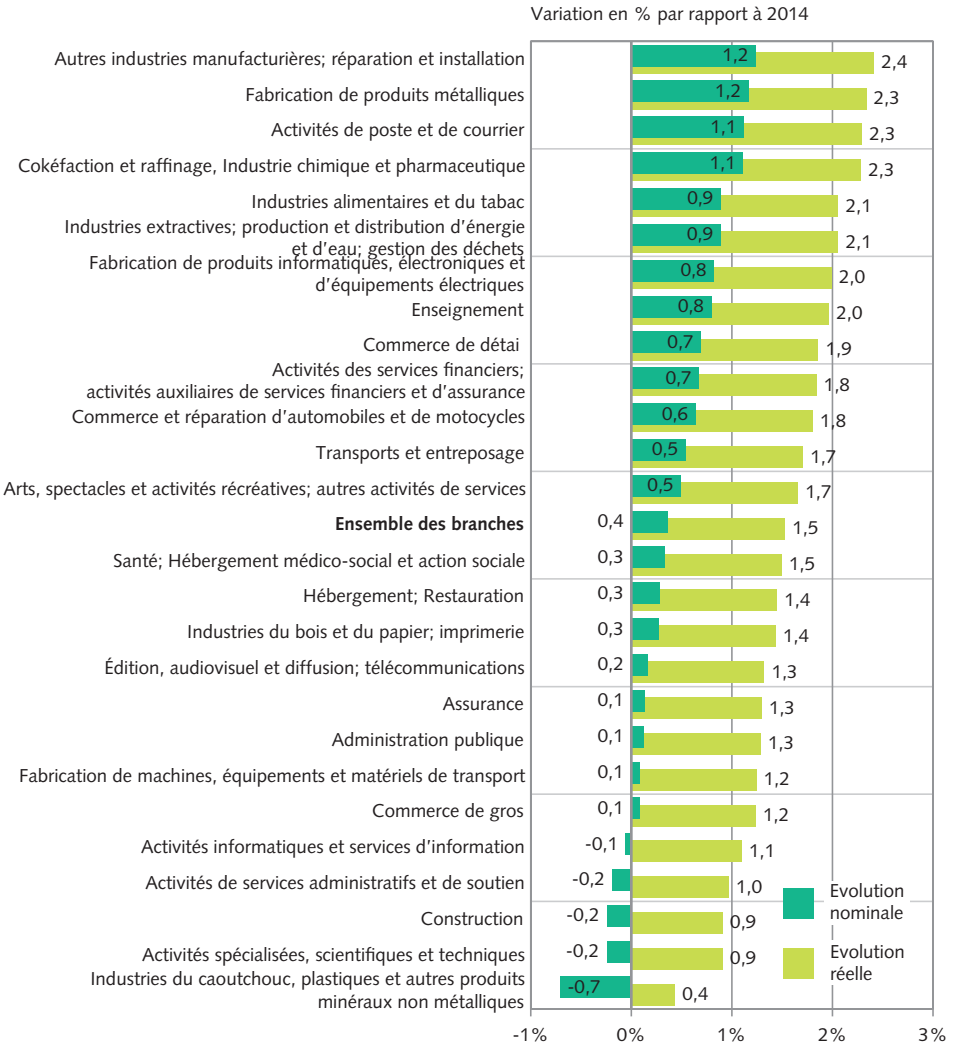

Source: OFS – Indice suisse des salaires

© OFS, Neuchâtel 2016

Evolution des salaires nominaux, des prix à la consommation et des salaires réels

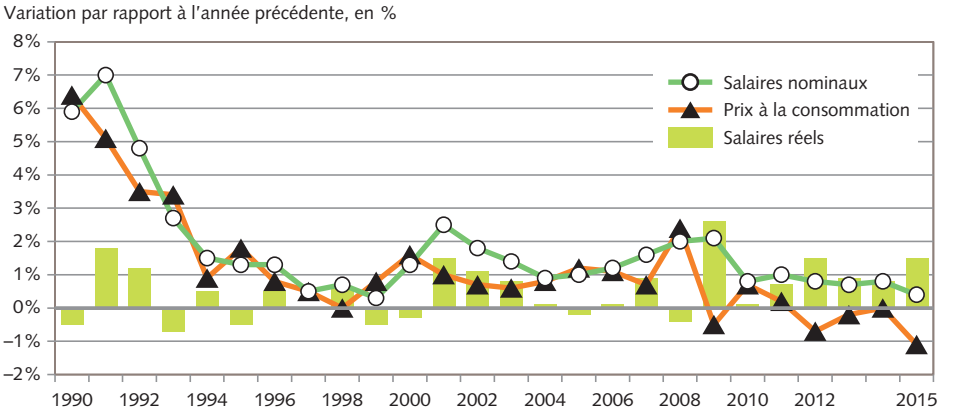

Sources: OFS – Indice suisse des salaires, IPC

© OFS, Neuchâtel 2016